

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

2. OBJET DE L'OPERATION

VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2018

3. ALLOTISSEMENT

Les travaux sont répartis en DEUX lots qui seront traités par marché séparé, à savoir :

- Lot n° 1 : Renouvellement des couches de surface et d'assise
Contrat cadre mono-attributaire à bons de commande jusqu'au 31 décembre 2018 passé selon procédure adaptée (articles 27 – 78 – 79 – 80 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)
Montants H.T. : minimum 80.000 € - maximum 108.000 €
- Lot n° 2 : Aménagement de trottoirs (partie comprise entre la rue du Mal Foch et la rue Carnot)
Marché public de travaux passé selon procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

4. LIEU D'EXECUTION : AVALLON

5. VARIANTES – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES - TRANCHE :

Variante non autorisées. Pas de prestation supplémentaire – Tranche : sans objet

6. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

LOT n° 1 : JUIN 2018 – LOT n° 2 : SEPTEMBRE 2018

7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

8. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

9. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

10. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques60 points
- Note méthodologique et valeur technique40 points

11. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Services Techniques Municipaux de la Ville d'Avallon – Bernard RAPPENEAU
Tél. 03.86.34.93.25 – e-mail : bernard.rappeneau@ville-avallon.fr

12. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Commande publique
37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17
e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention
VOIRIE 2018- LOT N°..... – ne pas ouvrir

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique
www.e-bourgogne.fr réf. 2018VOIRIE

13. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

22 mai 2018 à 17 h 00

14. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

15. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

26 avril 2018
